

Opinion

**Laurent Deutsch**

Citoyen modestement philanthrope

■ La semaine dernière, la majorité Arizona a décidé que la réduction d'impôt pour les dons diminuait de 45 % à 30 %... depuis le 1^{er} janvier 2025. Réduire ainsi l'action associative est un choix de société.

gouvernement fédéral l'a décidé, c'est réduire cette action associative à celle du tabac ou d'un produit polluant qu'il faut décourager et dont on augmente les accises. C'est donner à la population le signal que la générosité est toxique et n'entre plus dans le modèle de société dont on rêve et que l'on veut promouvoir.

Un signe clair

C'est le signe clair que l'État promeut désormais certaines valeurs (l'égoïsme, apparemment) et en décourage d'autres (la solidarité, l'effectivité de certains droits humains, l'existence de contre-pouvoirs démocratiques).

L'argument de l'augmentation des recettes fiscales doit être entendu. Selon Donorinfo, se basant lui-même sur les données du Service public des Finances, les particuliers belges ont, en 2023, versé un total de 376,5 millions d'euros. Leur impôt a ainsi diminué de 45 % de cette somme, soit 169,4 millions d'euros. Dans le cas de cette nouvelle mesure et sous l'hypothèse audacieuse que le montant total des dons ne sera pas affecté par cette mesure, leur impôt sera demain diminué de 112,9 millions d'euros. Dans le meilleur des cas, celui où aucun contribuable ne change son comportement, l'État réalisera un gain de 56,5 millions d'euros. Cela correspond à moins

de 1,5 % des 3,8 milliards qui seraient dédiés au réarmement.

Il ne s'agit pas pour moi de prétendre inutile ce réarmement, mais de souligner que, par la porte ou par la fenêtre, c'est bien là un choix de société et non une question purement technique.

Les choix de société tels que ceux-là doivent être largement débattus au sein du parlement. Celui-ci est, bien plus que les bureaux feutrés des présidents de parti ou même que le conseil des ministres, le lieu de ces débats, le lieu où chacun, chacune, se souvient de celles et ceux qui les ont élus et que c'est un honneur de représenter.

Certains membres du parlement présenteront comme une victoire d'avoir évité pire (sans nous, ce ne serait pas trente, mais zéro pour cent!). La rengaine ne convainc plus personne. Cette gestion de leur dissonance cognitive n'abusera qu'eux: ils seront clairement complices de

Une association qui nourrit les personnes précarisées, par exemple, ne prend-elle pas sur elle un travail qui incombe à la collectivité, à une solidarité nationale organisée?

la défaite cuisante qu'ils auront activement participé à infliger à un certain modèle de société, à cette conception selon laquelle les gens ont des droits fondamentaux et que nous avons, collectivement, le devoir de veiller à leur effectivité.

Une défaite de ce pour quoi je les ai élus, à laquelle je suis contraint de me résoudre, mais que je ne suis pas près d'oublier.

OPINION

Voir ce qui est caché

■ Mieux agir commence par regarder et reconnaître ce qui est invisibilisé, comme le travail des aidants proches, et plus spécifiquement des mères.

**Etienne de Callataÿ** ⁽¹⁾

Chroniqueur

JEAN-LUC FÉMAL

Ce dont nous discutons en société est étrange, à la fois par ce qui est tu malgré son importance et par de qui est débattu malgré une portée limitée. Nous en avons encore eu un exemple avec la crèche sans visage, alors qu'enrrent à proximité des personnes sans abri dans une Région sans gouvernement. On a parlé des personnages anonymisés pour les universaliser mais au prix d'une décontextualisation et d'une standardisation. Ici, inversons notre regard et focalisons-nous sur l'absence d'yeux. Que ne voyons-nous pas? Que voulons-nous ne pas voir?

Le "non-recours aux droits"

Prenons la protection sociale en Belgique. Il y a des abus, bien évidemment, et il faut les combattre avec détermination. Ils sont sources d'injustice, de mauvaise allocation de moyens forcément rares, de délégitimation de la solidarité publique, d'érosion de la cohésion sociale et même de fatigue démocratique. Mais que ne serait-il pas juste d'accorder une même détermination à dénoncer le scandale opposé? Car, s'il y a des personnes qui perçoivent indûment des aides, il en est qui ne perçoivent pas ce à quoi elles ont droit, mais cela, nous ne le voyons pas. Ce "non-recours aux droits" a trois sources, la non-connaissance des droits, la non-demande (complexité administrative, peur de la stigmatisation, fracture numérique,...) et la non-réception de la demande (voir Odenore, 2010, et rapport bisannuel du Service Interfédéral de Lutte contre la pauvreté, décembre 2025). Et pas plus que la fraude sociale, le non-recours n'est une fatalité. Il faut voir le phénomène pour le reconnaître et agir!

"Couvrez ce sein que je ne saurais voir." Dans ce qu'on dit ne pas voir, il y a de la tartufferie, et, au-delà, de l'hypocrisie, mais il y a aussi des faits politiques et socio-économiques majeurs. Et, à l'heure prochaine de la célébration de la Nativité, la crèche sans visage invite à penser à une invisibilisation particulièrement marquée dans nos sociétés marchandes, celle des aidants proches et plus spécifiquement des mères. Le temps consacré par les parents à l'éducation de leurs en-

fants, s'il devait être monétisé, atteindrait une valorisation astronomique. Et, dans les familles, malgré une évolution à saluer, la part assumée par les femmes reste majoritaire, et pas de peu, et cela y compris sous nos latitudes. Chez nous, la discrimination de genre sur le marché du travail n'est pas dans le recrutement de jeunes ayant fini leur formation – où, incidemment, en moyenne, les filles obtiennent de meilleurs scores – mais dans l'avancement de carrière. L'explication est simple: c'est parce que les femmes assument nettement plus que leur part en tant que parent, en charge tant physique que mentale, déjà dans les couples qui tiennent et tiennent plus encore en cas de séparation. Travail à temps partiel, pause carrière, moins d'heures supplémentaires, urgences familiales à gérer, non-promotion, les contributions des mères sont majeures. Et leurs sacrifices financiers sont à la mesure, en termes de revenu du travail, d'épargne professionnelle et de droits sociaux, en particulier en termes de retraite.

Le "Momney Project"

Le travail des mères doit absolument être mieux valorisé, ce qui est affaire sonnante et trébuchante, mais pas que. Pour cela, il doit d'abord être reconnu. Et pour cela, en amont, il doit être vu. Il faut dès lors saluer, soutenir et faire connaître l'initiative "Momney Project" – mot-valise combinant "money" avec le "Mom" de maman – lancée par l'ONG MMM, Make Mothers Matter ⁽²⁾. Il s'agit, à l'heure du renouvellement de ses billets de banques, pour l'illustration desquels la Banque centrale européenne (BCE) a lancé un concours, de privilégier des illustrations mettant en valeur l'apport incommensurable des mères quand il s'agit de nourrir, réconforter, éduquer et protéger. Loin de cultiver les stéréotypes de genre, il s'agit de reconnaître un état de fait et de le valoriser. Et quand il s'agit de valorisation, rien de tel qu'un billet de banque!

→(1) etienne.decallataÿ@orcadia.eu

→(2) <https://makemothersmatter.org/fr/the-momney-project/>